

Public	Directions système d'information (SI), RSSI, directions juridiques, chefs de projet, directions des ressources humaines, responsables comptables, directions du marketing.
Durée	2 jours - 14 heures
Pré-requis	Aucun.
Objectifs	Découvrir les formalités obligatoires du règlement général sur la protection des données Définir les aspects juridiques du RGPD Comprendre l'importance des obligations du RGPD Désigner un Data Protection Officer (DPO)
Méthodes pédagogiques	Pour bien préparer la formation, le stagiaire remplit une évaluation de positionnement et fixe ses objectifs à travers un questionnaire. La formation est délivrée en présentiel ou distanciel (e-learning, classe virtuelle, présentiel et à distance). Le formateur alterne entre méthodes démonstratives, interrogatives et actives (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation). La validation des acquis peut se faire via des études de cas, des quiz et/ou une certification. Cette formation est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par Audit Conseil Formation.
Moyens techniques	1 poste de travail complet par personne De nombreux exercices d'application Mise en place d'ateliers pratiques Remise d'un support de cours Passage de certification(s) dans le cadre du CPF Remise d'une attestation de stage
Modalité d'évaluation des acquis	Evaluation des besoins et objectifs en pré et post formation Evaluation technique des connaissances en pré et post formation Evaluation générale du stage
Délai d'accès	L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la session
Accessibilité handicapés	Au centre d'affaires ELITE partenaire d'ACF à 20 m. Guide d'accessibilité à l'accueil.

1. INTRODUCTION AU RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

- Les fondamentaux juridiques.
- Historique de la loi informatique et libertés jusqu'au règlement général sur la protection des données (RGPD).
- Présentation du règlement général sur la protection des données (RGPD).
- Les enjeux de la protection des données personnelles.
- La responsabilité de la personne morale.

2. FONDAMENTAUX DE LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

- Les notions essentielles.
- Le champ d'application du règlement général sur la protection des données.
- Les compétences des autorités de contrôle.
- Les principes fondamentaux.
- La nomination d'un délégué à la protection des données personnelles (DPD, DPO en anglais).

3. LES OBLIGATIONS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

- Désigner un délégué à la protection des données personnelles (DPD, DPO).
- Le rôle du délégué à la protection des données personnelles.
- S'assurer de la licéité du traitement.
- Informer les personnes concernées.
- Sensibilisation et formation.

4. ANALYSER L'IMPACT DU TRAITEMENT ET CONSULTER L'AUTORITÉ

- Norme de sécurité standard et la sécurité au sein d'une organisation.
- Réaliser un DPIA (Data Protection Impact Assessment ou analyse d'impact relative à la protection des données).
- Tenir le registre des activités du traitement.
- Assurer la sécurité des données.
- Gérer les droits des personnes concernées.
- Se préparer à un contrôle.

5. BOÎTE À OUTILS

- L'intégration de la sécurité dans les projets.
- Le code de conduite.
- Les certifications et les labels.
- Créer et gérer un plan d'action.
- Assurer la veille.

NOUS CONTACTER

Siège social

16, ALLÉE FRANÇOIS VILLON
38130 ÉCHIROLLES

Téléphone

04 76 23 20 50 - 06 81 73 19 35

Centre de formation

87, RUE GÉNÉRAL MANGIN
38000 GRENOBLE

E-mail

contact@audit-conseil-formation.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux, rejoignez la communauté !



ACF Audit Conseil Formation



@ACF_Formation



ACFauditconseilformation